



L'Ascension

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le lundi 12 avril 2021, à 19 h 30, à la salle de la maison des jeunes (4, rue Principale Ouest).

Tel qu'autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) relativement à la situation du COVID-19, le conseil de la municipalité de L'Ascension siège par voie de vidéoconférence et téléconférence et la séance est tenue à huis clos.

Sont présents à cette séance, chacune de ces personnes s'étant identifiée individuellement et formant le quorum requis :

Nom	Poste	Moyen de communication utilisé
Luc St-Denis	Maire	Présentielle
Patrick Brassard	Conseiller poste no 1	Présentielle
Poste vacant	Conseiller poste no 2	N/A
Danièle Tremblay	Conseillère poste no 3	Présentielle
Jacques Allard	Conseiller poste no 4	Présentielle
Linda Robert	Conseillère poste no 5	Présentielle
Serge Sirard	Conseiller poste no 6	Présentielle

Était aussi présente à cette séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Jacynthe Toupin.

2021-04-061

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en proposant de retirer le sujet 3.4

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Acceptation de la tenue de la séance à huis clos
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021
- 1.4. Tableau des autorisations de dépenses
- 1.5. Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de mars 2021 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes
- 1.6. Adoption - règlement 2021-526 encadrant l'usage du cannabis
- 1.7. Avis de motion – règlement 2021-527 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- 1.8. Octroi d'un contrat pour l'achat et l'installation d'un système de captation sonore et visuelle et diffusion web
- 1.9. Autorisation à la Réserve faunique Rouge-Matawin pour l'installation d'une coupole sur le mât de l'antenne du bureau municipal et les équipements nécessaires pour le signal internet
- 1.10. Octroi de contrat clé en main pour l'installation de la porte de garage
- 1.11. Démission du directeur du Service des incendies

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1. Octroi d'un contrat pour l'inspection des bornes-fontaines
- 2.2. Offre de service de la MRC
- 2.3. Démission de officier/pompier volontaire
- 2.4. Démission de pompier volontaire
- 2.5. Démission de pompier volontaire
- 2.6. Démission de pompier volontaire



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

2.7. Démission de pompier volontaire

3. TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS

- 3.1. Dépôt de la programmation partielle #1 corrigée– TECQ 2019-2023
- 3.2. Octroyer un contrat à la firme de l'Équipe Laurence pour la préparation des plans et devis suite au dépôt du rapport et de l'avis technique déposé en mars 2021
- 3.3. Embauche de l'horticultrice et préposée à l'écocentre pour la saison 2021
- 3.4. ~~Contrat à la firme AJ environnement – dépôt d'une demande d'autorisation pour le futur site de dépôt à neige et station de lavage de bateaux~~
- 3.5. Demande de subvention au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- 3.6. Résultat de l'appel d'offres pour les travaux de réfection du chemin de la Rivière Rouge et octroi du contrat (appel d'offres LASC-2021-002)
- 3.7. Embauche de l'opérateur de niveleuse pour la saison 2021
- 3.8. Démission du mécanicien chauffeur journalier

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1. Octroi du contrat pour la levée des conteneurs de l'écocentre – saison 2021
- 4.2. Mandat à la firme AJ environnement – diagnose lac aux poissons

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1. Mandat à Urba+ consultant – soutien au département de l'urbanisme
- 5.2. Résultat de l'appel d'offres LASC-2021-001 – banque d'heures pour services professionnels en urbanisme et octroi du contrat
- 5.3. Embauche de l'aide en urbanisme pour la saison estivale 2021
- 5.4. Avis de motion – règlement 2021-528 concernant les dérogations mineures et modifiant le règlement 2009-438
- 5.5. Autoriser le maire à signer l'acte de vente pour l'achat du terrain matricule 0356 58 1658

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1. Embauche de la coordonnatrice du camp de jour pour la saison 2021
- 6.2. Embauche d'un chargé de projet pour le suivi et l'élaboration de la politique des aînés et de la famille (MADA)
- 6.3. Création d'un tableau d'art éphémère
- 6.4. Appui à l'organisme « Les artistes de chez nous » dans le projet de sortie Nomades
- 6.5. Autoriser le renouvellement de l'adhésion à Loisirs Laurentides

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2021-04-062

1.2 ACCEPTATION DE LA TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT la situation sanitaire au Québec relativement à la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT les mesures de confinement imposées par le gouvernement ;



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec autorise et encourage la tenue des séances du conseil municipal par voie de vidéoconférence ou téléconférence ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence et/ou téléconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que la présente séance soit tenue à huis clos.

ADOPTÉE

2021-04-063

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021.

ADOPTÉE

2021-04-064

1.4 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 17 377.19\$.

AUTORISATION DE DÉPENSES RÉSOLUTION 2021-04-

Description de la dépense		Montant avant taxes	
<u>ADMINISTRATION</u>			
1	Bell Canada, contrat service maintenance et garantie	764,28 \$	02-130-00-527
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>			
2	Construction Paul Jr Mailloux inc., porte de garage (Lynch) installée	8 995,00 \$	23-030-00-722
3	Ministre Finances Québec, permis trappage castors	337,91 \$	02-290-00-499
<u>TRANSPORT ROUTIER</u>			
4	Carrosserie Expert SD, peinture pépîne	7 280,00 \$	02-320/330-00-525-01

ADOPTÉE



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

2021-04-065

1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS DE MARS 2021 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES

Il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

- Le montant des paies brut pour le mois de mars est de 52 429,83 \$;
- ⊖ Le registre des paiements par Accès D de L2100015 à L2100032 pour un total de 85 369,03\$;
- ⊖ Le registre des paiements par chèques de, C2100024 à C2100055 pour un total de 55 560,25\$ \$;
- Le montant des paiements directs de P21000045 à P21000109 et V0210003 pour un total de 224 154,42 \$.

Il est, de plus, résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois de mars 2021, tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît les rapports découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE

2021-04-066

1.6 ADOPTION - RÈGLEMENT 2021-526 ENCADRANT L'USAGE DU CANNABIS

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 8 mars 2021 ;

ATTENDU qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance et que copie de celui-ci était disponible lors de l'assemblée ;

ATTENDU que les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que le règlement 2021-526 encadrant l'usage du cannabis, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Jacques Allard demande de rajouter dans le règlement tous les espaces publics du territoire de la municipalité

2021-04-067

1.7 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2021-527 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Jacques Allard qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un nouveau règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

DISPENSE DE LECTURE

Dispense de lecture dudit règlement a été demandée par les membres du conseil. Il y aura remise dudit règlement numéro 2021-527 aux membres du conseil, en conformité avec la loi.

ADOPTÉE

2021-04-068

1.8 OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CAPTATION SONORE ET VISUELLE ET DE DIFFUSION WEB

CONSIDÉRANT les mesures sanitaires relatives à la COVID-19 qui sont en place depuis plusieurs mois ;

CONSIDÉRANT qu'une de ces mesures consiste à tenir les séances du conseil municipal sans la présence de public ;

CONSIDÉRANT que cette mesure est nécessaire afin d'éviter le plus possible la propagation du virus, mais qu'elle empêche les citoyens d'assister aux séances du conseil ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire mettre en place une solution alternative à la tenue des conseils municipaux en présence du public, et ce afin que les citoyens puissent participer à la vie démocratique de leur municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Sirard et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un système de captation sonore et visuelle et de diffusion sur le web pour les séances du conseil municipal à la compagnie Audio TSL inc., et ce pour un montant de 13 439\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2021-04-069

1.9 AUTORISATION À LA RÉSERVE FAUNIQUE ROUGE-MATAWIN POUR L'INSTALLATION D'UNE COUPOLE SUR LE MÂT DE L'ANTENNE DU BUREAU MUNICIPAL ET DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

CONSIDÉRANT la construction d'un nouveau poste de garde dans la réserve faunique Rouge-Matawin;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel pour le fonctionnement de ce poste d'avoir accès à internet;

CONSIDÉRANT que l'hôtel de ville est le meilleur emplacement par rapport au poste de garde pour ce type d'installation (hauteur du mât, endroit pour hébergement du matériel);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser la réserve faunique Rouge-Matawin à installer, à ses frais, une coupole de dimension de 20 pouces maximum sur le mât de l'antenne du bureau municipal ainsi que l'hébergement dans ce bureau pour les équipements nécessaires afin de capter le satellite pour transmettre le signal au nouveau poste de garde.

ADOPTÉE



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

2021-04-070

1.10 OCTROYER UN CONTRAT CLÉ À MAIN POUR L'INSTALLATION DE LA PORTE DE GARAGE

Il est proposé par Serge Sirard et résolu à l'unanimité de mandater la firme de Construction Paul Jr Mailloux pour faire l'installation d'une porte de garage afin de faciliter l'accès aux véhicules incendies. Cette installation sera faite d'après la soumission datée du 8 mars 2021.

Il est autorisé la dépense de 8 995\$\$ plus les taxes applicables pour la réalisation de ces travaux.

ADOPTÉE

2021-04-071

1.11 DÉMISSION DU DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES

CONSIDÉRANT que le directeur du Service des incendies monsieur Yann Bouchard a remis sa lettre de démission au maire, le 31 mars 2021.

CONSIDÉRANT que monsieur Bouchard a exprimé dans cette lettre de ne plus s'occuper du volet administratif du Service, et ce, effectif à la remise de sa lettre de démission.

CONSIDÉRANT que c'est un poste stratégique pour la municipalité, il est demandé à monsieur Bouchard de remettre à la municipalité, tous les dossiers à jour qu'il a développé pour les besoins de sa fonction, les accessoires et les équipements appartenant à la municipalité au plus tard le 16 avril prochain.

IL EST DE PLUS RÉSOLU, de remercier monsieur Bouchard d'avoir organisé et structuré le service d'incendie de la municipalité et pour l'excellent travail qu'il a accompli avec l'équipe des pompiers volontaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Sirard et résolu à l'unanimité de prendre acte de la démission de monsieur Yann Bouchard à partir de ce jour.

ADOPTÉE

2021-04-072

2.1 OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'INSPECTION DES BORNES-FONTAINES

Attendu que les tests hydrostatiques et la codification NFPA des bornes-fontaines sont des actions prévues dans le Schéma de couverture de risques en incendie (SCRSI) adopté par le Conseil de la MRC le 25 mai 2005 et font partie du projet de SCRSI révisé;

Attendu que la municipalité doit procéder aux tests hydrostatiques et à la codification NFPA de ses bornes-fontaines et que six autres municipalités de la MRC doivent également y procéder;

Attendu que la MRC a sollicité des offres, afin d'attribuer un mandat global



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

et ainsi obtenir des tarifs plus avantageux;

Attendu que parmi les offres reçues celle de Simo Management inc. offrait le prix le plus bas;

Attendu que cette offre comprend un seul déplacement de la firme dans la région et que des frais supplémentaires pourraient s'appliquer si la firme doit procéder à plusieurs déplacements;

Attendu que le 23 mars 2021, le Conseil de la MRC a octroyé le contrat à Simo Management inc., conditionnellement à ce que les municipalités visées s'engagent par résolution à rembourser à la MRC leurs parts respectives des coûts du contrat et qu'elles assument les frais de déplacement supplémentaires si elles ne peuvent se coordonner pour la réalisation des tests.

Il est résolu que la municipalité fasse réaliser des tests hydrostatiques et la codification NFPA sur 34 de ses bornes-fontaines au tarif de 50\$ (avant taxes) par borne-fontaine, conformément au contrat entre la MRC et Simo Management inc. et qu'elle rembourse à la MRC sa part des coûts du contrat ainsi que les frais de déplacement supplémentaires si elle ne peut se coordonner avec les autres municipalités pour la réalisation des tests.

Il est de plus résolu de mandater monsieur Alban Meilleur pour coordonner la réalisation des tests avec les représentants des autres municipalités et de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mandaté la firme Simo Management inc, de réaliser l'inspection des bornes incendies afin de répondre à des actions prévues dans le SCRSI. Un montant de 1 700\$, plus les taxes applicables sont autorisées pour cette dépense.

ADOPTÉE

2021-04-073

2.2 Offre de service au coordonnateur du service des incendies de la MRC

Il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de retenir les services du coordonnateur régional en sécurité incendie de la MRC pour consolider les informations manquantes pour la poursuite du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC. Il est prévu un montant de 500.00\$ selon l'offre de service reçu le 6 avril 2021.

ADOPTÉE

2021-04-074

2.3 DÉMISSION – D'OFFICIER-POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Steve Bélair à titre d'officier pompier volontaire, et ce en date du 20 février 2021.

ADOPTÉE



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

2021-04-075

2.4 DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Bertrand Charrette à titre de pompier volontaire, et ce en date du 2 mars 2021.

ADOPTÉE

2021-04-076

2.5 DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Pierre-Jean Legros à titre de pompier volontaire, et ce en date du 8 avril 2021.

ADOPTÉE

2021-04-077

2.6 DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Benoit Rondeau à titre de pompier volontaire, et ce en date du 21 avril 2021.

ADOPTÉE

2021-04-078

2.7 DÉMISSION – POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Sébastien Labelle à titre de pompier volontaire et spécialiste en accès sur corde, et ce en date du 21 avril 2021.

ADOPTÉE

2021-04-079

3.1 DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION PARTIELLE #1 CORRIGÉE-TECQ 2019-2023

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que :

1. La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
2. La Municipalité de L'Ascension s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec,



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

3. La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux n°1 corrigée ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;
4. La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
5. La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;
6. La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 corrigée ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coût des travaux admissibles.

ADOPTÉE

2021-04-080

3.2 OCTROYER UN CONTRAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE ÉQUIPE LAURENCE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS SUITE À L'ÉTUDE OPÉRATIONNELLE DE LA STATION DE POMPAGE D'ÉGOUT SANITAIRE

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de mandater la firme d'ingénierie *Équipe Laurence* pour la préparation des plans et devis visant à mettre à niveau la station de pompage ainsi que le poste de répartition des débits aux champs d'épuration conformément au rapport d'étude opérationnelle soumis en début de mars 2021 et la note technique de la visite des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées. Il est prévu un montant de 6 995.00\$ selon l'offre de service reçu le 6 avril 2021.

ADOPTÉE

2021-04-081

3.3 EMBAUCHE DE L'HORTICULTRICE ET PRÉPOSÉE À L'ÉCOCENTRE POUR LA SAISON 2021

Il est proposé par Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Madame Florence Côté-Caron pour la saison 2021 à titre d'horticultrice et de préposée à l'écocentre, et ce selon les conditions édictées à la convention collective en vigueur et s'appliquant à ce poste.

Le début de saison de Madame Côté-Caron se fera au début du mois de mai



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

2021, selon les directives de son supérieur immédiat.

ADOPTÉE

~~2021-04-082~~ **3.4 CONTRAT À LA FIRME AJ ENVIRONNEMENT – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE FUTUR SITE DE DÉPÔT À NEIGE ET STATION DE LAVAGE DE BATEAUX**

~~CONSIDÉRANT~~ le projet d'un site de dépôt à neige et d'une station de lavage de bateaux ;

~~CONSIDÉRANT~~ que ces projets exigent l'obtention d'un certificat d'autorisation (CA) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

~~EN CONSÉQUENCE~~, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité de mandater la firme *AJ environnement* pour le dépôt d'une demande de certificat d'autorisation pour ces projets. Un montant de 3 350\$, plus les taxes applicables sont autorisées pour cette dépense.

ADOPTÉE

2021-04-083 **3.5 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)**

Il est proposé par Linda Robert et résolu à l'unanimité de soumettre une demande d'aide financière à la députée de Labelle Madame Chantale Jeannotte dans le cadre du programme de projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE), les travaux concernant le chemin du lac Lynch, chemin Entrelacs et le chemin Tour du lac Lynch Nord.

ADOPTÉE

2021-04-084 **3.6 RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE ROUGE ET OCTROI DU CONTRAT (APPEL D'OFFRES LASC-2021-002)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions publiques sur SEAO afin de procéder aux travaux de génie civil sur le chemin de la Rivière Rouge (appel d'offres LASC-2021-002) ;

CONSIDÉRANT le rapport d'ouverture des soumissions, rédigé par la directrice générale en date du 1^{er} avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce rapport, 5 soumissions ont été reçues dans le délai imparti, soit :

- Infratek Construction : 715 506.77\$
- Uniroc Construction Inc. : 764 579.50\$
- Pavages Multipro : 829 542.10\$
- Pavages Wemindji Inc. : 838 648.95\$
- Inter Chantiers Inc. : 867 019.18\$

CONSIDÉRANT QUE les 5 soumissions ont été jugées conformes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Brassard et résolu à Séance ordinaire du 12 avril 2021



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

l'unanimité que;

1. Le conseil accorde le contrat pour l'appel d'offres LASC-2021-002 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Infratek Construction au montant de 715 506.77 taxes incluses ;
2. La réalisation de ce contrat est conditionnelle à l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du règlement d'emprunt 2021-525.

ADOPTÉE

2021-04-085

3.7 EMBAUCHE DE L'OPÉRATEUR DE NIVEAULEUSE POUR LA SAISON 2021

Il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Monsieur Jean-Marie Breton pour la saison 2021 à titre de chauffeur journalier 2. L'horaire de monsieur Breton est de 10 heures par jour, 3 jours semaines.

Le début de la saison de monsieur Breton c'est fait le 5 avril 2021.

ADOPTÉE

2021-04-086

3.8 DÉMISSION DU MÉCANICIEN CHAUFFEUR JOURNALIER

Il est proposé par Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Monsieur Steve Marleau dans le poste de mécanicien-chauffeur journalier, et ce, à partir du 16 avril 2021.

ADOPTÉE

2021-04-087

4.1 OCTROI DU CONTRAT POUR LA LEVÉE DES CONTENEURS DE L'ÉCOCENTRE – SAISON 2021

Il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour la levée des conteneurs de l'écocentre pour la saison 2021 à l'entreprise Recyclage Jorg inc. de Nominique, telle que définie dans son offre de service du 25 mars 2021.

ADOPTÉE

2021-04-088

4.2 MANDAT À LA FIRME AJ ENVIRONNEMENT – DIAGNOSE LAC AUX POISSONS

Il est proposé par Linda Robert et résolu à l'unanimité de mandater la firme A.J. Environnement, consultant en biologie pour la réalisation de la diagnose du lac aux Poissons, et ce pour un montant de 3 200\$, plus les taxes applicables, selon l'offre de service du fournisseur datée du 23 mars 2021.



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

Il est de plus résolu que la firme fasse une conférence ouverte à la population pour présenter les résultats des diagnostics, du lac Lynch et du lac aux poissons, et ce pour un montant supplémentaire de 500\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2020-04-089

5.1 MANDAT À URBA+ CONSULTANTS – SOUTIEN AU DÉPARTEMENT DE L'URBANISME

CONSIDÉRANT que l'inspectrice en bâtiments et en environnement est présentement en retour progressif sur à un arrêt de travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'entériner le mandat donné à la firme *Urba+ consultants* afin d'assurer un suivi des demandes de permis et des infractions en urbanisme, et ce pour la période du 23 février au 15 avril 2021.

Il est également résolu que les employés de la firme *Urba+ consultants* soient nommés à titre d'officiers municipaux désignés aux fins de la réglementation en urbanisme de la municipalité de L'Ascension, de la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements édictés en vertu de cette loi ainsi que de tous les règlements présentement appliqués par l'inspecteur en bâtiments et en environnement, et ce pour la période du 23 février au 15 avril 2021.

ADOPTÉE

2020-04-090

5.2 RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES LASC-2021-001 – BANQUE D'HEURES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME

CONSIDÉRANT que l'inspectrice en bâtiments et en environnement est présentement en retour progressif sur à un arrêt de travail;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions publiques sur invitation pour une banque d'heures pour services professionnels en urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été reçue dans le délai imparti, soit :

- Gestim inc : 77 464,41 \$, taxes incluses pour toute la durée estimée du contrat;

CONSIDÉRANT que la seule soumission reçue est conforme aux exigences du cahier des charges de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que le conseil accorde le contrat pour l'appel d'offres LASC-2021-001 à Gestim inc., et ce selon les spécifications du cahier des charges.

Il est également résolu que les employés de GESTIM inc. soient nommés à titre d'officiers municipaux désignés aux fins de la réglementation en urbanisme de la municipalité de L'Ascension, de la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements édictés en vertu de cette loi ainsi que de tous les règlements présentement appliqués par l'inspecteur en bâtiments et



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

en environnement.

ADOPTÉE

2020-04-091

5.3 EMBAUCHE DE L'AIDE EN URBANISME POUR LA SAISON ESTIVALE 2021

CONSIDÉRANT que l'inspectrice en bâtiments et en environnement est présentement en retour progressif suite à un arrêt de travail;

CONSIDÉRANT que l'aide en urbanisme est en poste depuis mars 2020, et ce afin de répondre aux demandes des citoyens et transmettre les demandes de permis à la firme chargée de l'analyse et l'émission des permis;

CONSIDÉRANT que la présence de l'aide en urbanisme est requise au moins pour la saison estivale 2021 ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Lanthier soit nommé à titre d'officier municipaux désignés aux fins de la réglementation en urbanisme de la municipalité de L'Ascension, de la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements édictés en vertu de cette loi ainsi que de tous les règlements présentement appliqués par l'inspecteur en bâtiments et en environnement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité ;

- De prolonger l'embauche de Monsieur Richard Lanthier à titre d'aide en urbanisme, et ce pour la saison estivale 2021 ;
- Que Monsieur Lanthier soit considéré comme une « personne salariée saisonnière » pour l'application de la convention collective en vigueur ;
- Que les conditions de travail de Monsieur Lanthier soient définies par lettre d'entente entre le syndicat et la municipalité.

ADOPTÉE

2021-04-092

5.4 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2021-528 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-438

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Serge Brassard qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un nouveau règlement concernant les dérogations mineures et modifiant le règlement 2009-438.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

DISPENSE DE LECTURE

Dispense de lecture dudit règlement a été demandée par les membres du conseil. Il y aura remise dudit règlement numéro 2021-528 aux membres du conseil, en conformité avec la loi.

ADOPTÉE



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

2021-04-093

5.5 AUTORISER LE MAIRE À SIGNER L'ACTE DE VENTE POUR LE TERRAIN MATRICULE 0356 58 1658

Il est proposé par Serge Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire à signer l'acte de vente pour le terrain matricule 0356 58 1658, à l'Étude de notaires DBJ Inc.

ADOPTÉE

2021-04-094

6.1 EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR POUR LA SAISON 2021

Il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'embaucher Madame Nicole Leclair à titre de Coordonnatrice du camp de jour estival 2021 pour une durée d'environ 10 semaines à raison de 40 à 47 heures par semaine, le nombre d'heures étant relié à la situation de la COVID-19 au moment du camp de jour.

La rémunération de Madame Leclair lui sera versée en appliquant le taux d'indexation prévu à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

2021-04-095

6.2 EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET POUR LE SUIVI ET LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AINÉS ET DE LA FAMILLE (MADA)

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une subvention pour le suivi et la mise à jour de sa politique des aînés et de la famille dans la cadre du Programme de soutien à la démarche MADA ;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été lancé afin de procéder à l'embauche d'un chargé de projet relativement à ce mandat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité :

1. D'embaucher madame Marie-Josée Dubé de la firme Dubé/Barselou communications à titre de chargé de projet pour le suivi et l'élaboration de la politique des aînés et de la famille (MADA).
2. Ce contrat est octroyé pour la somme forfaitaire de 19 000 \$ (taxes en sus). Le prix inclut le coût de tout ce qui est nécessaire à la complète réalisation du mandat pour toute la durée du processus, tel que plus amplement spécifié à l'appel de candidatures.

ADOPTÉE

2021-04-096

6.3 CRÉATION D'UN TABLEAU D'ART ÉPHÉMÈRE

Considérant que la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023 avec le ministère de la Culture et des Communications, a octroyé à la municipalité un montant de 2 000\$ pour son projet de tableau d'art éphémère et concours de création d'œuvres citoyenne;



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

En conséquence, Il est proposé par Linda Robert et résolu à l'unanimité de mandater le chargé de projets de la municipalité, monsieur Christian Pilon, à donner suite à ce projet d'art éphémère et à signer tout document nécessaire.

Il est de plus résolu d'autoriser la dépense de 2000\$ pour la création de ce projet dès la signature de l'entente par le ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE

2021-04-097

6.4 APPUIS À L'ORGANISME ARTISTE DE CHEZ NOUS

Considérant la présentation du projet par courriel de l'organisme Artistes de Chez Nous « Sorties Nomades »;

Considérant l'intérêt que ce projet pourrait susciter dans l'offre culturelle régionale, pour les artistes, les institutions et le public de la MRC d'Antoine-Labelle;

Considérant que la municipalité désire recevoir le projet « Sorties Nomades » à la fin d'août 2021 dans le Parc Raymond-Meilleur afin de jumeler celle-ci à l'activité de la création de l'œuvre d'art éphémère;

En conséquence, il est proposé par Linda Robert de donner un appui à l'organisme Artistes des Chez Nous, dans son projet « Sorties Nomades » et d'autoriser à maintenir cette activité dans le Parc Raymond Meilleur à une date à déterminer.

ADOPTÉE

2021-04-098

6.5 Autoriser le renouvellement de l'adhésion à Loisirs Laurentides

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le renouvellement de l'adhésion à Loisirs Laurentides pour l'année 2021-2022

ADOPTÉE

DIVERS

Aucun point

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2021-04-099

7 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Linda Robert et résolu à l'unanimité de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 17.



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 AVRIL 2021

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée Jacynthe Toupin, directrice générale et secrétaire- trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Jacynthe Toupin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Luc St-Denis, maire

Jacynthe Toupin
DG

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Luc St-Denis, maire